

# CONSEIL DE QUARTIER CENTRE BOURG FONSORBES

## ASSEMBLEE GENERALE DU 12 MARS 2022

10h00 SALLE DUFAUT

### ORDRE DU JOUR :

#### 1 \* Présentation du conseil de quartier et de son activité 2021

#### 2\* Appel à participation

#### 3\*Renouvellement du bureau

#### 4\*Parole au quartier

Sont présents les membre du conseil de quartier / : Mmes Gambino, Mechain, Vittet, Mrs Bataille, Dupuy, Schiesaro, Severac et Vié, et, représentant la mairie, Mr Canillo.

La séance est ouverte et présidée par Mr SEVERAC, membre du bureau de quartier

Il est fait en premier lieu la raison de cette assemblée générale du conseil de quartier, assemblée prévue par les statuts des conseils de quartier chaque année au premier trimestre de l'année civile.

Une incitation par flyers distribués dans les boites aux lettres a eu lieu afin d'avertir les habitants fonsorbais de ce quartier, essentiellement distribués par très peu de personnes, ils en sont remerciés.

#### 1/Présentation de l'activité du conseil en 2021

- **Réalisation d'un règlement intérieur** : Il a été réalisé un règlement intérieur de ce conseil de quartier conformément aux statuts et approuvé par la réunion suivante par les membres du conseil. Ce règlement intérieur est présenté aux personnes présentes.
- **Différentes réunions RD 632** : Différentes réunion ont eu lieu sur l'évolution des travaux de la RD 632 et de ses inconvénients liés à une modification de la circulation dans le bourg, avec modification de celle-ci chemin des carrelasses notamment.
- **Présentation au conseil des implantation des containers papiers-cartons** : Nous avons eu connaissance de la modification des habitudes de collecte des cartons et des papiers et d'implantations de différents collecteurs « bleus » avec le maillage déterminé en fonction du nombre théorique d'habitant par zone de collecte, et avec un passage de collecte des poubelles jaunes tous les 1 jours. Il nous avait été demandé un avis sur ces implantations, le conseil avait émis des propositions pour resserrer ce maillage sur une zone qui paraissait moins bien lotie, avec étude évidente de la possibilité de manœuvre du camion collecteur.
- **Information du CAUE** : Il nous a été présenté le projets de réaménagement des aménagements paysagers envisagés par la mairie qui a été émané de beaucoup de réserve émises par courrier à la mairie mais qui semblent sans effets, et un avis sur l'implantation de bancs publics : pertinence et quantité suffisante ?

## 2/ Parole au quartier

### RD632

- Il apparaît comme maintes fois évoquées, le problème de stationnement des riverains qui n'ont pas de garages impose une gymnastique inconfortable de ceux-ci au quotidien, la mairie répond par aucune possibilité de changement d'emplacement mais par un projet futur de parking sur la RD 632 au niveau du croisement avec la rue de la bascule, terrain acheté mais réalisation non programmée à ce jour.
- Poubelles sur rue : Le problème de la permanence de la présence des poubelles sur les trottoirs, rendant problématique la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite et poussettes, associée à la dispersion de leurs contenus par grand vent. Ce problème est aussi cité sur les ruelles du centre-ville qui n'ont pas de sites de poubelles proches ou pour les personnes âgées qui ne peuvent se déplacer facilement. Le CQ demande à la mairie de produire un effort d'information auprès des personnes concernées avant sanctions si non-respect du décret municipal existant et de réfléchir au délai raisonnable et acceptable de la présence de ces containers sur la voie publique après la collecte de ceux-ci.
- Coussin berlinois : La pose des coussins berlinois avait été présenté en urgence au CQ, ceux-ci posés dans la semaine suivante, avaient soulevés des problèmes de bruits importants dans les rues de la poste et la rue du 8 mai 1945, la mairie suite à la pression d'un groupe d'habitants de ces ruelles avait donc décidés de les retirer très rapidement. Le problème de bruit étant réglés, il reste le problème de crédibilité du CQ que la mairie a « oublié » d'informer ; il est mis en doute le rôle des CQ si un groupe d'habitants peut le court-circuiter sur un sujet pour lequel il a été saisi.

### AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

- **Le Chemin des Carrelasses** : Le CQ doit provoquer une réflexion sur la mise définitive à double sens de ce chemin, comme ce fut le cas pendant les travaux de la RD632, l'aménagement de ce chemin concerne aussi un autre conseil de quartier
- **Le Chemin Bellevue** : Il est demandé au CQ de réfléchir pour présenter sa vision d'un schéma de circulation global dans le village et l'aménagement de ce chemin et de sa sortie sur l'avenue de la gare.

## 3/ CAUE

- Mme Vitet présente au public le projet envisagé pour l'aménagement du calvaire défini par le CAUE, projet choisi entre 2 projets. Présente également le projet d'unification du parc des lavoirs et du parc de l'église. Les réserves énoncées sur le choix des végétaux suite à la réunion sur ce sujet durant l'année restant lettre morte.
- L'assemblée constate le non-respect de la propreté du parc des lavoirs destiné à la population essentiellement jeune et enfantine, et au déroulement de spectacles au théâtre de verdure, ne peut accepter la présence excessive d'excréments animaliers et salissures et déchets alimentaires. Est-ce judicieux de le laisser ouvert à tous et à toute heure ? Séparer les 2 parcs : lavoirs enfants et spectacles parc de l'église ouvert à tous. Problème de véhicules sur le parc de l'église.
- Projet implantation toilettes publiques ou réfection : Trépadé, Lavoir, Cimetière, Eglise
- Implantation des bassins de rétention : ~160000 Euros l'unité.

#### **4/ APPEL A CANDIDATURES :**

##### **Il est demandé aux présents dans l'assistance de venir rejoindre le conseil de quartier**

- **Mme MECHAIN annonce sa démission** du bureau du CQ, lassée par la non implication des habitants du quartier, pour exemple 500 flyers distribués, 3 personnes nouvelles présentes à cette assemblée générale, la non reconnaissance du conseil de quartier dans ses actions, des dossiers qui n'avancent pas et des réponses de la commission citoyenne municipale insatisfaisantes ou absentes, et le problème lié par la présence dans la composition du bureau de ce CQ 2021 d'élus municipaux pour la moitié et qui ne peuvent donc prendre aucune responsabilité au sein du bureau. L'équipe la remercie de son action durant ces nombreuses années à maintenir l'existence de ce conseil de quartier. La porte reste toujours ouverte et c'est avec plaisir que nous l'accueillerions en notre conseil.
- **Réflexions sur l'avenir du CQ :** Suite à cette assemblée générale ou quelques personnes semblent concernées par le devenir et la vie de leur quartier, il est apparu que les activités du CQ ne doit pas être la chambre d'enregistrement des décisions municipales. Les projets présentés tardivement et déjà entérinés semblent être monnaie courante pour le centre bourg
- **Le bureau est reconduit jusqu'à la prochaine réunion du conseil de quartier.**

##### **La mairie offre le verre de l'amitié**

La séance est levée à 12h30

**Le président de séance**

**Jean SEVERAC**